

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT  
-----

N° \_\_\_\_\_/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/2025

Yaoundé, le **29 SEPT 2025**

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N° **0025**/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2025 DU **29 SEPT 2025**  
RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION  
INDIVIDUELLES (EPI) POUR LE PERSONNEL DES UNITES DE  
COORDINATION REGIONALES (UCR) ET DES CADRES  
DE CONCERTATION REGIONAUX (CCR)

1. Le Gouvernement du Cameroun a obtenu l'assistance technique et financière de l'Association Internationale de Développement (IDA) à travers la Banque mondiale afin de mener à bien l'exécution du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre de l'Accord-Cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter à travers une Lettre-commande, les prestations de services désignées ci-après : « acquisition des équipements de protection individuelles (EPI) pour le personnel des Unités de Coordination Régionales (UCR) et Cadres de Concertation Régionaux (CCR) ».
3. L'exécution du marché se fera pour une durée de **trente (30) jours**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.
4. Le financement relatif à cette acquisition est assuré par le Crédit IDA N° 72130- CM de la Banque mondiale.
5. A cet effet, vous trouverez ci-joint, les formulaires de cotation que je vous demande de bien vouloir renseigner.
6. Aussi je vous invite à me retourner vos cotations accompagnées de l'ensemble des pièces demandées au plus tard **quatorze (14) jours** à compter de la date où cette demande de cotation vous sera transmise, soit le **18 OCT 2025** à **14 heures** (heure locale) sous enveloppe cachetée adressée à l'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sis au carrefour avant l'ARMP immeuble INTEGC, et portant la mention :

7. « DEMANDE DE COTATIONS N° ~~025~~ /DC/MINDDEVEL/PROLOG/SPM/CSPM/2025 DU ~~29 SEPT 2025~~ RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES (EPI) POUR LE PERSONNEL DES UNITES DE COORDINATION REGIONALES (UCR) ET CADRES DE CONCERTATION REGIONAUX (CCR) ».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

8. Les cotations resteront valables pendant *soixante (60) jours* à compter de la date d'ouverture des plis.

9. Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer gratuitement une copie de la Demande Cotation complète en français et en anglais (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par voie électronique aux adresses emails suivantes : [edielle.jackson@yahoo.fr](mailto:edielle.jackson@yahoo.fr) ; [emeguidejeanjacques@yahoo.fr](mailto:emeguidejeanjacques@yahoo.fr).

10. Les cotations seront ouvertes **quatorze (14) jours** à compter de la date où cette demande de cotation vous sera transmise, soit le ~~29 SEPT 2025~~ **18 OCT 2025** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PROLOG, dans la salle de conférences du Projet, sis au carrefour avant l'Agence de Régulation des Marchés Publics, immeuble INTEGC, à **15 heures précises** (heure locale), en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

11. La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après

11.1. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

- i. le Numéro d'Identifiant Unique;
- ii. un registre de commerce ;
- iii. une attestation de non faillite ;
- iv. une attestation de conformité fiscale ;
- v. une attestation de non exclusion des marchés publics ;
- vi. une attestation de soumission ;
- vii. une attestation de domiciliation bancaire ;
- viii. une déclaration de non-abandon des prestations de services au cours des

trois (03) dernières années.

NB : *l'absence de l'une des pièces du dossier administratif ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.*

11.2. L'examen de la conformité technique des cotations portera sur la vérification des critères ci-après :

- La lettre de cotation datée et signée ;
- La description des fournitures ;
- Les prospectus du matériel proposé, accompagnés de fiches décrivant les caractéristiques techniques desdits matériels ;
- Le planning de livraison ;

- Les justificatifs prouvant que le soumissionnaire a exécuté avec satisfaction au moins un (01) marché/lettre commande/contrat similaire enregistré d'un montant minimum de quinze millions (15 000 000) en tant que fournisseur principal au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), assortis des contrats enregistrés (première et dernière page/page de signature) et procès-verbaux de réception/attestation de service fait. Ces marchés/lettres commandes/contrats doivent être fournis avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des administrations/institutions acheteuses ;
- Lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé.

12. L'Acheteur conclura une Lettre de Marché avec le soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la « moins-disante ».

13. Les offres seront produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels.

14. Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

15. Les biens commandés au Fournisseur, seront livrés dans les locaux des Unités de Coordination Régionale de l'Adamaoua (Ngaoundéré), l'Est (Bertoua), le Nord (Garoua), l'Extrême-Nord (Maroua), l'Ouest (Bafoussam), le Nord-Ouest (Bamenda) et le Sud-Ouest (Buéa).

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

**LE COORDONNATEUR NATIONAL**

Copies :  
 - MINDDEVEL  
 - ARMP  
 - PROLOG



*Ngwa Edielle T. H. Jackson*  
 Ph.D in Economics  
 Senior Statistician and Economist Engineer